



FÊTE DE LA SCIENCE 2016

EN RÉGION NORMANDIE

LA FÊTE DE LA SCIENCE, C'EST QUOI ?

Le rendez-vous de tous les curieux

Initiée en 1991 par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science est le plus important festival national dédié à la recherche et à l'innovation. En Normandie, cet événement est co-coordonné par Relais d'Ésciences (Caen) et Science Action (Rouen) en collaboration avec l'État et la Région Normandie. La 25^{ème} édition se déroulera, partout en France, du 8 au 16 octobre 2016.

Ouverte à un large public et totalement gratuite, la Fête de la Science a pour vocation de tisser un lien de proximité entre le monde de la recherche et les citoyens. Un pari réussi avec plus d'un million de visiteurs recensés sur les quelques 3 000 opérations événements organisés chaque année en France. En Normandie, les 246 opérations organisées en 2015 ont attiré près de 40 000 visiteurs.

Ingénieurs, chercheurs, médiateurs, entrepreneurs, ... Les acteurs de la recherche et de l'innovation se mobilisent par milliers autour des coordinations régionales et départementales pour proposer un programme convivial et accessible pour que chacun puisse expérimenter, partager et débattre. Biodiversité, sciences de l'Univers, sciences humaines et sociales ou nanotechnologies, tous les domaines de la recherche sont concernés.

Chaque année, pendant 10 jours, c'est la recherche et l'innovation sous toutes leurs formes que le public rencontre grâce à des nombreuses opérations telles que des ateliers, des expositions, des rencontres-débats ou encore des visites de laboratoires, d'entreprises, de sites naturels ou de musées. L'occasion pour le public de se confronter à différents regards et acquérir de nouvelles connaissances pour se construire un avis éclairé sur les grandes questions de société. L'opportunité pour les plus jeunes de s'informer, de poser des questions et, pourquoi pas, de se découvrir une vocation grâce à l'échange d'idées et d'expériences avec ceux qui cherchent au quotidien.

En route vers 2016

- **Une 25^{ème} bougie pour la Fête de la Science**

Imaginée en 1991 par Hubert Curien, Ministre de la Recherche, la Fête de la Science célèbre en 2016 ses 25 ans d'existence. Une longévité exemplaire pour un événement culturel et scientifique. Des événements seront organisés à travers toute la France pour marquer cet anniversaire.

- **Une Fête de la Science réunifiée**

Le 1^{er} janvier dernier, Basse et Haute-Normandie ont fusionné pour donner naissance à la Normandie réunifiée. Il en va de même pour la Fête de la Science. Les deux coordinateurs régionaux historiques, Relais d'Ésciences (Caen) et Science Action (Rouen), collaborent ainsi à la mise en place d'un programme commun reposant les événements qui font la force de la Fête de la Science en région depuis 20 ans : villages des sciences, opérations phares, portes ouvertes de laboratoires et d'entreprises, ... Le concours "Têtes chercheuses" est également ouvert pour la première fois à l'ensemble des équipes de recherche, publiques et privées, des 5 départements normands.

- **Le format "Basse-Normandie 2015" adopté au niveau national**

Mis en place en 2015 pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, le format "1 semaine + 2 week-ends" est adopté, en 2016, pour l'ensemble du territoire national. La 25^{ème} édition se déroulera, partout en France, du 8 au 16 octobre 2016.

CONTACTS

Académie de Caen

Relais d'Ésciences
Guillaume DUPUY
02 31 06 60 53
gdupuy@relais-sciences.org

Académie de Rouen

Science Action
Jean-François PASSEGUÉ
02 35 89 42 27
jf.passegue@scienceaction.asso.fr

- **L'alimentation et le développement durable sous les projecteurs**

L'année 2016 a été déclarée "Année internationale des légumineuses" par l'Assemblée générale des Nations-Unies pour mettre un coup de projecteur sur les questions d'alimentation et de gestion durable des sols. Les porteurs de projets qui le souhaitent peuvent se saisir de cette actualité.

- **Un festival des nouveaux usages numériques**

À l'occasion de la Fête de la Science, la Maison de la Recherche et de l'Imagination, Centre de sciences Caen Normandie, lance la première édition d'un festival dédié à la créativité et aux tests d'usages. Ainsi, les porteurs de projets visant à recueillir des contributions des publics, à les impliquer dans la production de données, à mettre en test de nouveaux dispositifs, d'imaginer ou de prototyper avec eux de nouveaux services, de nouveaux projets ou de nouveaux usages sont les bienvenus.

- **Une conférence en direct du Forum du savoir**

Evènement régional, la conférence de Max Malacria "De la plante au médicament" sera retransmise en simultané à la Maison de la Recherche et de l'Imagination à Caen depuis le Conseil régional de Normandie à Rouen (sous réserve des conditions techniques).

PARTICIPER À LA FÊTE DE LA SCIENCE

Qui peut participer ?

La diversité des porteurs de projets et des partenaires font la richesse et le succès de la Fête de la Science depuis 25 ans.

Tous les acteurs de la culture, de la recherche et de l'innovation sont invités à prendre part à la Fête de la Science : organismes de recherche, universités et établissements d'enseignement supérieur, laboratoires de recherche publics et privés, entreprises, associations et musées de culture scientifique et technique, bibliothèques et centres culturels, théâtres et cinémas, ...

En 2015, plus de 300 structures régionales et nationales se sont mobilisées en Normandie. Près de 1 000 chercheurs, médiateurs, étudiants et entrepreneurs ont participé à l'animation des projets devant les publics.

Pourquoi participer ?

La Fête de la Science est la plus importante manifestation nationale dédiée à la recherche et à l'innovation sous toutes leurs formes. Proposer une action dans ce cadre, c'est saisir une occasion de :

- Toucher de nouveaux publics ;
- Valoriser votre structure et bénéficier d'une communication régionale, voire nationale ;
- Intégrer un réseau territorial d'acteurs diversifiés pour partager, co-construire et ainsi initier de nouvelles collaborations sur le moyen ou long terme ;
- Partager, échanger et valoriser votre passion, vos connaissances et vos savoir-faire ;
- Susciter l'échange, permettre la mise en perspective et le débat autour des enjeux actuels et des relations entre sciences et société ;
- Stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences et les techniques.

Où participer ?

Les porteurs de projets normands peuvent organiser leurs actions dans toute la région Normandie :

- Dans votre structure ou celle d'un partenaire ;
- Dans un lieu public (bibliothèque, cinéma, musée, théâtre, ...) ;
- Dans un établissement scolaire ;
- Dans une opération phare ou un Village des sciences.

Comment participer ?

En tant que porteur de projet ou coordinateur local, vous pouvez :

- Organiser une ou plusieurs action(s) publique(s) ;
- Participer à un parcours scientifique mis en place la coordination régionale (Atelier du chercheur, Portes ouvertes de laboratoires ou d'entreprises, ...) ;
- Piloter une opération d'envergure (Evènement phare ou Village des sciences) dans laquelle d'autres porteurs de projets pourront proposer leurs actions.

Si vous souhaitez mettre en place un Village des sciences ou une opération phare ouverte aux porteurs de projets dans l'Académie de Caen, merci de contacter au plus vite Guillaume DUPUY (02 31 06 60 53 ou gdupuy@relais-sciences.org). Pour l'Académie de Rouen, contactez Jean-François PASSEGUÉ (02 35 89 42 27, jf.passegue@scienceaction.asso.fr).

Si vous souhaitez soutenir la manifestation sans être porteur de projet, vous pouvez également devenir un partenaire de la Fête de la Science et :

- Mettre à disposition un lieu, du matériel ou des moyens humains ;
- Participer à la visibilité de la manifestation en distribuant des programmes, collant des affiches, diffusant l'information dans vos réseaux ;
- Intervenir, apporter votre expertise, des conseils et des connaissances lors de la conception d'une action pour garantir sa validité scientifique, tester son accessibilité, ... ;
- Apporter un soutien financier à la manifestation ou à une action spécifique.

Relais d'sciences et Science Action souhaitent faire profiter les publics d'une manifestation toujours plus aboutie, originale et de qualité. C'est dans ce but qu'ils invitent les porteurs de projets et partenaires à s'inscrire dans une démarche commune et partager les axes de travail qui sont les leurs :

- Augmenter la présence de la communauté scientifique et des entreprises ;
- Homogénéiser la répartition géographique des actions pour permettre un accès tous les publics sur l'ensemble du territoire ;
- Privilégier la complémentarité des approches au travers de projets partenariaux d'envergure ;
- Proposer des projets et des contenus de qualité, interactifs et concrets.

Comment s'inscrire ?

L'inscription des projets est obligatoire et se fait directement en ligne via le site Internet de la Fête de la Science en Normandie (www.fetedelascience-normandie.fr). Attention ! La date de clôture de l'appel à projets est fixée au 27 mai 2016. Au-delà de cette date, toute proposition d'action sera étudiée au cas par cas et devra faire l'objet d'une demande particulière auprès de la coordination référente.

Les données renseignées dans la fiche d'inscription sont examinées en vue de la labellisation de l'action. Cette fiche doit donc être remplie le plus précisément possible. Les éléments apportés par les porteurs de projets sont également utilisés pour l'élaboration des programmes et des supports d'information en ligne.

Le label "Fête de la Science"

Toutes les actions de la Fête de la Science doivent être validés par un Comité scientifique présidé par le Délégué régional à la recherche et à la technologie (DRRT). Sans son aval, aucune opération ne peut être proposée au titre de la manifestation.

Le label permet aux actions d'être estampillées "Fête de la Science". Ainsi, les porteurs de projets bénéficient de la notoriété de la manifestation, de la communication et de l'accompagnement de la coordination. Il donne également accès aux opérations d'envergure (Villages des sciences et opérations phares) et aux supports de communication mis à disposition (affiches, tracts, sites Internet, ...).

Outre l'obligation de gratuité et la nécessité d'un lien direct avec le monde des sciences et de la recherche, 4 grands principes guident les membres du Comité scientifique :

- **Des actions au contenu vérifié menées par des opérateurs reconnus**

L'adéquation entre le projet et les compétences du porteur est impérative. À titre d'exemple, la présentation d'avancées technologiques en matière de physique nucléaire ne peut être le fait d'un amateur, même éclairé. De la même façon, la mise en place d'un atelier technique destiné à des enfants nécessite des compétences en matière d'animation auprès des jeunes publics.

- **Des actions impartiales**

Lorsque les thèmes traités font l'objet d'un débat, les porteurs de projet sont invités à vérifier le caractère impartial de l'information délivrée en veillant, notamment, à l'équilibre des points de vue en présence.

- **Des actions inédites**

La Fête de la Science doit être l'occasion d'actions inédites. Si ce caractère peut être interprété de différentes manières en fonction du porteur de projet, il est important de garder à l'esprit que la Fête de la Science doit constituer, pour la structure qui y participe, un temps de rencontre singulier avec les publics.

- **Des actions accessibles et attractives**

La Fête de la Science s'adresse à un large public et non à un public averti. Ainsi, même si tous les sujets peuvent être abordés, il convient de chercher des formes d'actions susceptibles d'éveiller la curiosité ou de susciter l'intérêt des publics.

Quels sont les engagements ?

Relais d'activités coordonne la Fête de la Science pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Science Action pour ceux de l'Eure et de la Seine-Maritime. À ce titre, les coordinateurs régionaux ont pour mission de :

- **Accompagner et le conseil des porteurs de projets**

Aide à la définition de projets, assistance à la coordination des Villages des sciences, choix du lieu de présentation, mise en relation avec des partenaires ou des intervenants potentiels, identification de référents scientifiques, conseil en médiation scientifique.

- **Assurer la communication de la manifestation**

Définition du plan de communication, création et diffusion des supports de communication, relations-presse.

En prenant part à la Fête de la Science, les porteurs de projets s'engagent à :

- **Participer à la communication de la manifestation**

Les supports de communication et relations-presse sont rédigés sur la base des informations transmises par les porteurs. Le porteur de projet se doit donc de répondre aux sollicitations éventuelles dans les délais impartis par la coordination et de tenir sa fiche d'inscription le plus à jour possible.

Le porteur de projet est également invité à communiquer sur sa (ou ses) action(s) au niveau local à l'aide des outils de communication mis à sa disposition par la coordination.

- **Valoriser les actions dans les bilans**

Les porteurs de projets sont appelés à répondre à un questionnaire bilan en ligne faisant état de l'évènement qu'ils proposaient, de sa fréquentation et de son expérience. Les données transmises font l'objet d'un bilan régional et national de valorisation de la manifestation.

Quelles sont les dates à connaître ?

- **Annonce des dates** : Entre le 8 et le 14 février 2016
- **Appel à projets** : 21 mars au 27 mai 2016
- **Comité scientifique** : Entre le 13 et le 17 juin 2016. Au-delà de cette date, tout nouveau projet fera l'objet d'une labellisation par le DRRT Normandie si les coordinations régionales l'estiment nécessaire.
- **Clôture du programme** : Vendredi 1^{er} juillet 2016

- **Réalisation des supports de communication** : Entre le 1^{er} et le 29 juillet 2016
- **Diffusion des supports de communication** : À partir du 5 septembre 2016
- **Ouverture des inscriptions scolaires** : Lundi 5 septembre 2016
- **Manifestation** : 8 au 16 octobre 2016
- **Evaluation et bilan** : Entre le 3 et le 18 novembre 2016
- **Publication du bilan** : Au plus tard le 13 janvier 2017

GÉRER SON ACTION

Inventer une action

- **Pourquoi participez-vous ?**

Avant de décider ce que vous allez présenter, il est bon de vous attarder sur vos objectifs. Pourquoi participez-vous ? Quel public souhaitez-vous toucher par votre action ? Quels résultats en attendez-vous ? Les réponses à ces quelques questions vous aideront à construire votre action et à mesurer sa réussite lors de votre bilan.

- **Innovez**

Mettez en valeur votre spécificité et organisez un événement original ! Vos animations ou expériences sont peut-être reproduites sur d'autres sites de la Fête de la Science. Thématiques, modes de rencontres, publics, jetez un œil aux propositions des années précédentes, consultez les programmes d'autres régions ou d'autres événements. Comment votre projet peut-il se différencier ?

- **Trouvez des partenaires**

Etablir un partenariat avec d'autres structures vous permettra de co-construire votre projet, de l'enrichir, d'étendre vos réseaux, de trouver un lieu d'accueil pour votre projet ou de démultiplier vos publics. Vous pouvez vous rapprocher de structures organisatrices d'actions dans le cadre de la Fête de la Science, échanger avec votre coordination, vous rapprocher de vos partenaires habituels ou partenaires potentiels selon de votre projet.

- **Choisissez vos horaires d'ouverture**

Afin d'homogénéiser le programme et de permettre au public une circulation facilitée entre les différentes activités du programme, il est vivement conseillé de vous rapprocher des porteurs de projets qui vous avoisinent pour faire coïncider vos horaires d'animation. Pourquoi ne pas proposer des parcours de visites reliant plusieurs sites de la Fête de la Science ? Vous permettrez ainsi aux groupes de bénéficier de plusieurs animations à la suite et faciliterez les inscriptions. Pendant la semaine, si le public que vous visez est un public scolaire, pensez aux horaires d'ouverture des établissements et anticipez les temps de déplacement. Prévoyez éventuellement un espace déjeuner.

- **Travaillez votre message au public**

La recherche a un caractère spectaculaire, mais derrière cet appel, il y a toujours des explications, des messages, des contenus à partager et à adapter selon les publics reçus. Derrière certains sujets se cachent même des questions d'ordre sociétal qui nous concernent tous.

- **Proposez une animation attractive**

Comment rendre mon action la plus intéressante possible ? Différentes modalités de rencontres peuvent être mises en place. Sorties sur le terrain, jeux de rôle, énigmes, visites guidées... Consultez les programmes d'autres manifestations, inspirez-vous d'expériences diverses et inventez votre action.

Communiquer et informer

- **Décrivez votre animation pour attirer le public**

Est-ce que je propose une visite, une animation ou une conférence ? Quelle est la forme de mon animation ? Combien de temps dure-t-elle ? À qui s'adresse-t-elle ?

La présentation de votre animation dans les programmes est très importante. C'est elle qui donnera envie aux visiteurs de participer. Au-delà du vocabulaire que vous employez, qui doit être à la portée de tous, attention à ne pas communiquer de fausses informations. Par exemple, une visite de site n'est pas une discussion autour d'une table. Si un âge minimum est précisé pour la participation, l'animation doit être adaptée en conséquence. En cas de doute, demandez l'avis de la coordination.

- **Relayez les informations**

Un site visité peut mener à un autre. L'effet boule de neige peut vite faire augmenter vos visites.

Encouragez vos publics à visiter les lieux proches du vôtre. Diffusez le programme, placez les affiches aux endroits stratégiques pour donner une visibilité maximum à l'évènement. N'hésitez pas à utiliser vos contacts locaux comme les collectivités, la presse pour faire connaître vos événements.

Vous pouvez créer vos propres affiches et programmes à partir des éléments communiqués par la coordination. Tous les documents que vous diffusez doivent porter un certain nombre de mentions légales et être validés par la coordination.

- **Informez aussi en interne**

Vos activités ou le programme départemental de la Fête de la Science peuvent intéresser vos proches et collègues. Parlez de vos projets peut aussi contribuer à motiver de nouveaux porteurs de projets et impliquer le maximum de personnels le jour J.

- **Soyez exhaustifs et attentifs aux changements**

Pour toute communication publique, vérifiez l'exactitude des adresses, horaires, numéros de téléphones. Anticipez au maximum la venue de vos visiteurs.

Signalez les changements de dernière minute. Collez une affiche informative visible, publiez l'information sur votre site Internet et prévenez la coordination.

- **Signalez, guidez les visiteurs**

Vos visiteurs ne sont peut-être jamais venus sur votre site. Pensez leur trajet. Signalez en priorité les accès à vos animations, surtout à partir des transports en commun proches ou des parkings. Accueillez-les et accompagnez-les pour qu'ils trouvent rapidement vos animations. Les outils de la coordination de la Fête de la Science peuvent vous aider.

Des personnels dédiés à l'accueil, distribuant un plan et informant les visiteurs sont un plus sur les événements d'envergure.

- **Prise en charge et suivi de réservations**

Il est important de mettre à jour les disponibilités de votre action en fonction des réservations. Si votre action affiche complet, l'information doit apparaître au public de la façon la plus directe : message vocal, publication d'une annonce sur votre site Internet et relais auprès de la coordination.

Donnez un numéro de téléphone joignable. Dans le cas où vous ne pouvez pas accorder tout votre temps aux réservations téléphoniques, indiquez des plages horaires d'appels ou préférez une adresse e-mail pour les contacts. L'information du public est une priorité.

La coordination produit et met des outils de communication personnalisables à disposition des porteurs de projet. N'hésitez pas à les utiliser.

Animer et présenter

- **Présentez le contexte**

Qui parle : un animateur, un bénévole, un chercheur, un technicien... ? Pourquoi lui ? Quel est son rôle ? Qui accueille, pourquoi ? Une introduction peut se résumer en quelques phrases. Si le public ne semble pas être en demande, la Fête de la Science rassemble une diversité d'acteurs avec des motivations et des enjeux différents. Il est important de préciser quelle est votre place dans l'évènement et où le public se situe.

Pensez à créer des badges mentionnant la fonction de la personne qui prend la parole. Laissez en libre-service des présentations de votre structure qui permettront à ceux qui le souhaitent de garder vos contacts ou d'en savoir plus.

- **Adaptez votre discours au public**

Le public peut être un spécialiste qui vient chercher des informations complémentaires sur un sujet poussé mais aussi des enfants accompagnés de leurs parents. Selon une

enquête récente, le public de la Fête de la Science est essentiellement familial. Les élèves reçus dans un cadre scolaire pendant la semaine reviennent souvent avec leurs parents le week-end. Le discours que vous tenez doit pouvoir s'adapter.

- **Donnez accès aux publics handicapés**

Selon la loi de 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, votre événement doit être accessible à tous les publics. Il est donc primordial de réfléchir à l'aménagement des espaces d'animation ou de spectacles, mais également aux contenus proposés.

Assurer la sécurité et la logistique

- **Sécurité et secours**

Il n'existe pas de liste officielle et exhaustive des manifestations devant faire l'objet d'un dispositif prévisionnel de secours. Cependant, tout organisateur doit assurer la sécurité du public et des participants. Suivant la taille de votre événement, vous pouvez solliciter les sauveteurs-secouristes de la Croix-Rouge ou de l'Association Départementale de Protection Civile ainsi que les associations de prévention. Travailler en concertation avec eux lors de la préparation de l'événement vous permettra de leur expliquer la nature des risques à prévenir et de solliciter leurs conseils.

- **Expérience**

Il vous sera utile d'informer les personnels de l'espace que vous occuperez. Echanger avec eux pourra également vous permettre de créer du lien et susciter leur intérêt pour l'événement.

N'hésitez pas à prendre contact avec des porteurs de projets chevronnés et à vous rapprocher des services logistiques ou techniques de la structure dans laquelle vous organisez votre action.

- **Repos**

Accueillir du public, c'est penser au confort et à l'hygiène : les points d'eau, de repos et les toilettes doivent être prévus et signalés.

- **Assurance**

Il est obligatoire de souscrire une assurance "Responsabilité civile et dommages" couvrant les dégâts matériels occasionnés à l'espace public, aux biens et les sinistres occasionnés aux personnes.

Si vous utilisez du matériel de valeur, vous avez intérêt à souscrire une extension "Tout risque matériel" pour vous couvrir en cas de vol ou de détérioration.

- **Consignes de sécurité**

La plupart de ces consignes sont réglementaires et sont gérées, suivies et vérifiées par des services spécialisés de votre établissement (services techniques, services hygiène et sécurité...). Une mise en lien avec eux pour les informer et vérifier que tout est aux normes vous permettra de vous rassurer sur les conditions d'accès à votre animation.

Quelques recommandations

- Maintenir les voies d'accès au site accessibles aux véhicules de secours.
- Interdire le stationnement à proximité des poteaux et des bouches d'incendie.
- Prévoir un moyen de sonorisation pour alerter le public en cas de danger particulier.
- Vérifier l'ensemble des moyens de secours, leur état et leur accessibilité.
- Des consignes spécifiques à la manifestation peuvent être élaborées et rappelées à l'équipe quelques minutes avant la manifestation : conduite à tenir pour l'évacuation du public (ouverture des issues de secours, guidage...), modalités d'alerte des sapeurs-pompiers, des services médicaux d'urgence et des services de police ou de gendarmerie, mise en œuvre des moyens de secours, accueil et le guidage des publics.
- Supprimer toutes les causes susceptibles de créer des chutes, la détérioration des installations ou d'inciter à des actes de malveillance. Comme par exemple, interdire l'accès des locaux non concernés par la manifestation ou ranger dans un local non accessible au public les tapis, matériels dangereux et autres matières combustibles.
- S'assurer que les issues de secours soient balisées, visibles, ouvertes et accessibles.
- Laisser un espace de circulation suffisant dans les couloirs.